
EN PRÉSENTIEL OU À DISTANCE

L'ESSENTIEL DU DROIT DU TRAVAIL POUR LES MANAGERS

ACQUÉRIR LES BONS RÉFLEXES
POUR ÉVITER TOUT LITIGE

Dans ses actes quotidiens, le manager engage l'entreprise en matière juridique.

Il doit avoir conscience de ses marges de manœuvre: comment qualifier un comportement fautif, agir efficacement en cas d'absence, concilier les impératifs imposés par les clients en respectant les règles en matière de congés ou de durée du travail?

Autant de questions auxquelles tout manager doit pouvoir répondre pour mener à bien sa mission. C'est l'objectif de cette formation au droit du travail pour managers.



EXTRAIT DU PROGRAMME

- Se repérer dans les règles applicables en droit du travail
- Sécuriser le recours aux CDD, à l'intérim et à la sous-traitance
- Manager l'activité professionnelle des salariés en intégrant le droit du travail
- S'appropriier le cadre légal de la représentation du personnel

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les réflexes en droit du travail pour sécuriser ses pratiques managériales au quotidien
- Connaître ses droits et devoirs vis à vis des élus

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION?

- Responsable d'unité, d'établissement, de business unit, Responsable d'équipe, manager de proximité, Représentant de proximité
- Aucun prérequis

LE PROGRAMME

Avant le présentiel

- Un auto-diagnostic

Pendant le présentiel

1-Se repérer dans les règles applicables en droit du travail

- Identifier la structure du droit du travail
- Comprendre l'articulation entre convention collective et code du travail
- Trouver l'information utile
- Utiliser le règlement intérieur

Mise en situation



LE PROGRAMME

Pendant le présentiel

2-Sécuriser le recours aux CDD, à l'intérim et à la sous-traitance

- Recourir au CDD et à l'intérim
- Enchaîner les CDD, les missions d'intérim, de sous-traitance

Mise en situation

3-Manager l'activité professionnelle des salariés en intégrant le droit du travail

- Suivre la période d'essai
- Identifier les latitudes pour modifier le contrat de travail
- Comprendre le temps de travail des équipes (durées maxi, repos, pause,...)
- Gérer les absences: CP, maladie,...
- Connaître les responsabilités de l'employeur en santé et en sécurité

LE PROGRAMME

Pendant le présentiel

3-Manager l'activité professionnelle des salariés en intégrant le droit du travail (suite)

- Manager sans harceler ni discriminer
- Découvrir le pouvoir et les sanctions disciplinaires
- Utiliser les différentes formes de ruptures du contrat de travail

Mise en situation

4-S'approprier le cadre légal de la représentation du personnel

- Comprendre le rôle des différentes instances
- Connaître les droits et les devoirs des élus
- Jouer son rôle de manager dans les relations sociales

Mise en situation

ÉVALUATION

Évaluation des compétences à certifier via un questionnaire intégrant les mises en situation

DURÉE

2 jours soit 14 heures

COÛT

- En Intra: 3900€ HT (jusqu'à 12 personnes)
- En Inter: 1390€ HT